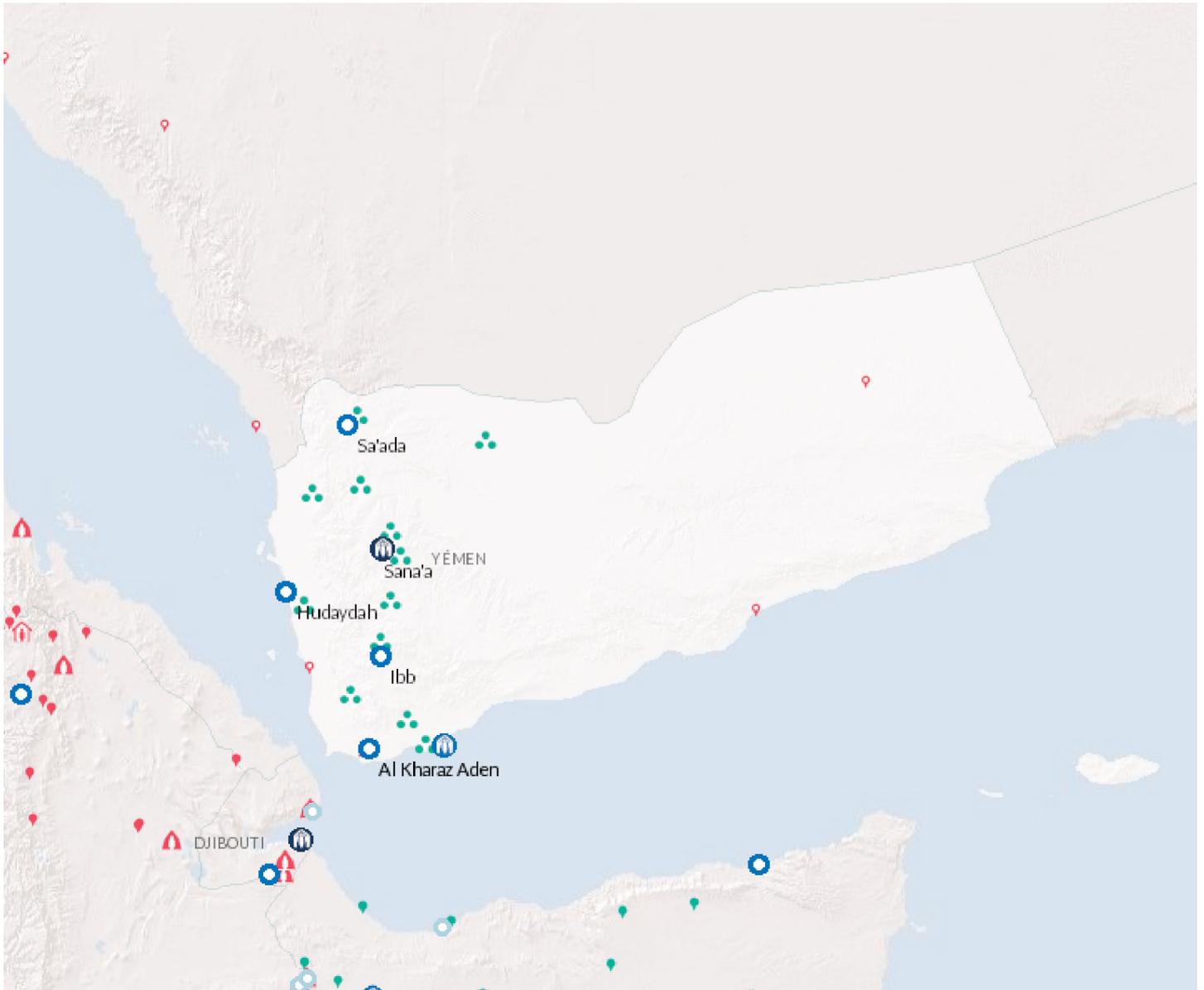


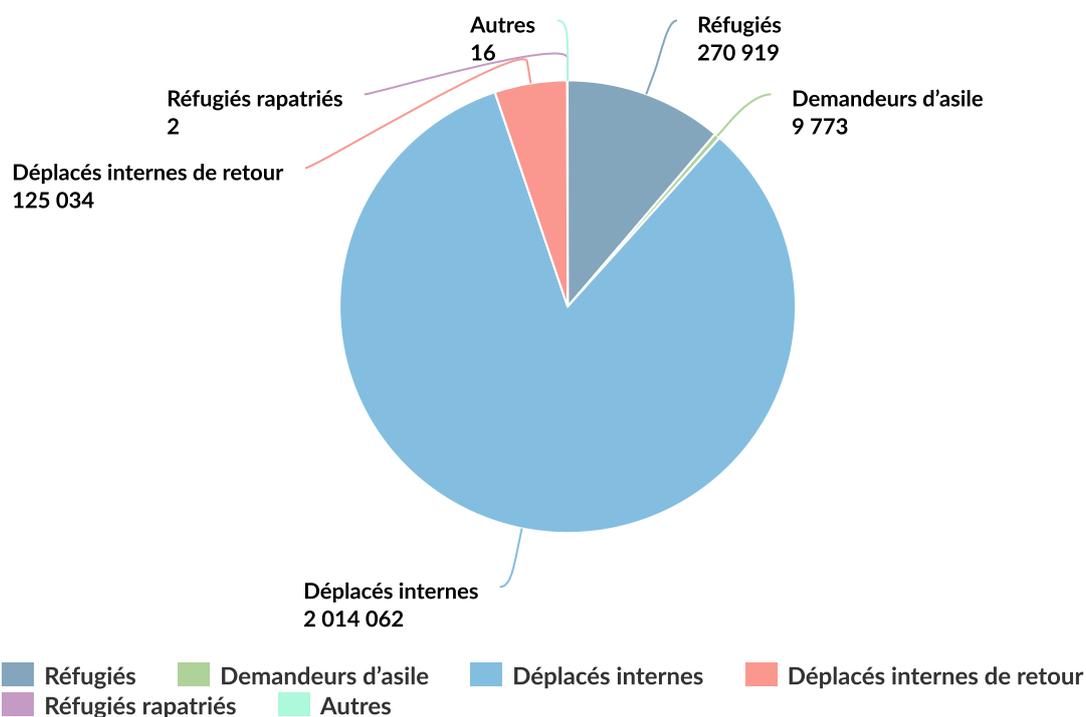
Opération: Yémen



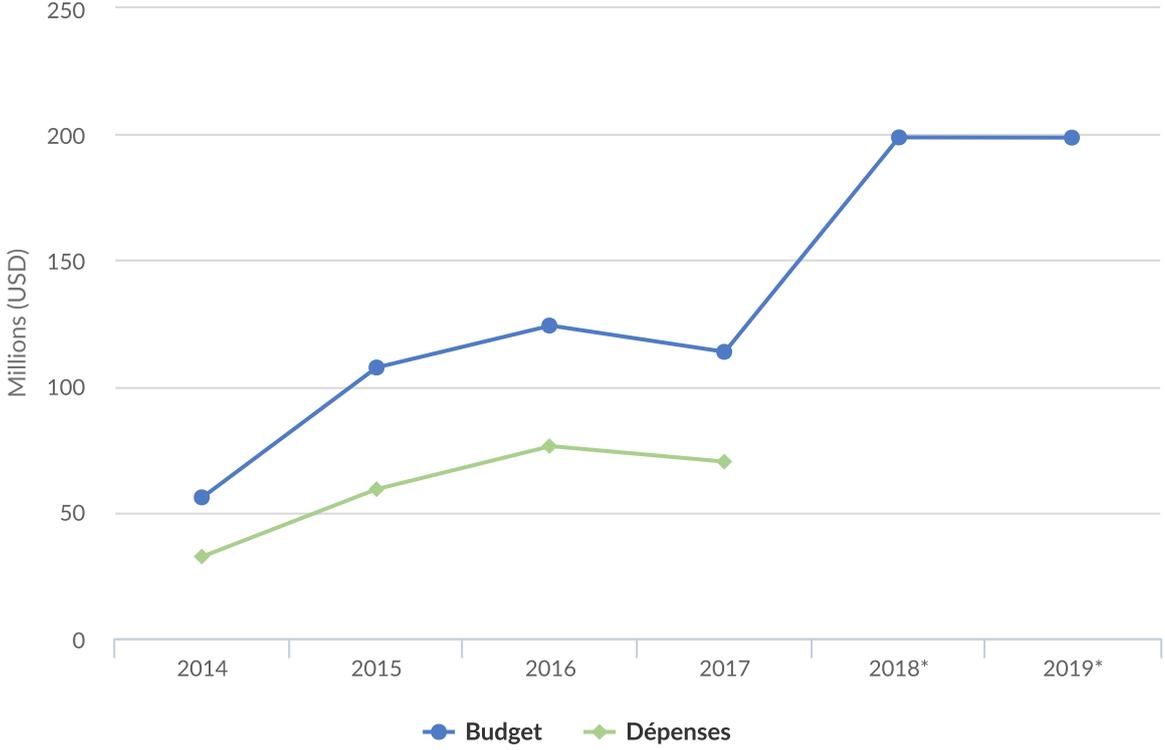
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 26% EN 2017

2017	2,419,806
2016	3,278,011
2015	2,809,088



Budgets et Dépenses - Yémen



Environnement de travail

En 2019, la crise au Yémen devrait se poursuivre, avec des besoins humanitaires sans précédent pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Il est probable que le conflit et le déclin socio-économique continueront et susciteront des difficultés accrues en matière de protection, comme la pauvreté, la détérioration socio-économique concomitante, le recours à des mécanismes d'adaptation extrêmement négatifs, des services sociaux inadaptés, un espace de protection restreint, de profonds traumatismes psychosociaux et la persistance de niveaux élevés de déplacement interne. L'opération du HCR au Yémen rencontre également des difficultés du fait d'un accès humanitaire restreint. Le HCR continuera de travailler étroitement avec les autorités centrales et locales, de même qu'avec ses partenaires humanitaires, pour mettre en œuvre la politique nationale de 2013 sur le déplacement, tout en composant avec les attentes de l'Autorité nationale pour la gestion et la coordination des affaires humanitaires.

S'agissant du déplacement interne au Yémen, en 2019, le HCR répondra aux nouveaux mouvements, en créant et en renforçant l'espace de protection; en consolidant la résilience communautaire ; et en favorisant des solutions durables pour les déplacés internes rapatriés, dans un environnement de problèmes sécuritaires persistants.

Les réfugiés et les migrants, principalement originaires d'Éthiopie et de Somalie, devraient continuer d'arriver au Yémen, cependant en plus petit nombre, à la recherche de protection ou en transit vers la péninsule arabique. Comme par le passé, ils se heurteront à des difficultés telles que la traite, le trafic et l'accès restreint au territoire. Les plus de 282 000 réfugiés feront face à des vulnérabilités croissantes, aussi bien au nord qu'au sud du pays, qui affecteront leur accès aux moyens de subsistance et leurs capacités d'adaptation.

L'espace de protection limité, en particulier dans le nord, et les politiques de contrôle des déplacements continuent de soumettre les personnes relevant de la compétence du HCR à des risques accrus de protection. Le HCR plaide pour la recherche de solutions durables en faveur des réfugiés vulnérables au Yémen, spécialement aux femmes et aux filles extrêmement vulnérables de toutes nationalités, compte tenu des graves risques de protection auxquels elles font face au Yémen.

Le HCR poursuivra la mise en œuvre de son programme de retour spontané assisté pour les réfugiés somaliens, en coopération avec l'OIM et les autorités nationales au Yémen et en Somalie. Ce programme assure pour les rapatriés un dépistage médical, un transport et une assistance en espèces. Le HCR étudiera aussi l'éventualité d'un rapatriement volontaire des Éthiopiens qui, après l'élection d'un nouveau gouvernement en Éthiopie, expriment leur intention de rentrer chez eux. En sa qualité de responsable des groupes sectoriels de la protection et des abris/articles non alimentaires, et de codirigeant de la réponse multisectorielle pour les réfugiés et les migrants, le HCR restera activement engagé dans le processus du plan de réponse humanitaire en 2019.

Principales priorités

En 2019, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- offrir une aide vitale et une protection juridique aux réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et déplacés internes rapatriés ;
- conjointement avec les autorités yéménites, garantir l'octroi de la protection internationale aux réfugiés arrivant et résidant au Yémen, conformément à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967 dont le Yémen est signataire ;
- maintenir et renforcer l'espace de protection ; mettre en œuvre des solutions durables : programme de retour spontané assisté, rapatriement volontaire et poursuite des politiques d'hébergement des réfugiés dans le sud

en dehors des camps ;

- distribuer des articles de secours essentiels, des abris d'urgence et des allocations en espèces à usages multiples pour le logement et la protection des déplacés internes, des déplacés internes rapatriés et des réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables ;
- développer les partenariats avec tous les acteurs humanitaires au Yémen, dans le but d'améliorer les mécanismes de coordination ;
- promouvoir et appuyer diverses solutions durables pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment le rapatriement volontaire et d'autres voies complémentaires d'admission ;
- renforcer les interventions de protection pour les rapatriés et les déplacés internes, spécialement par des réseaux de protection communautaires, la fourniture d'une assistance juridique et d'un soutien psychosocial en particulier pour les victimes de violences sexuelles et de genre ;
- renforcer la capacité des partenaires locaux et diversifier les partenariats afin d'assurer des interventions humanitaires efficaces, performantes et sur mesure ;
- soutenir le renforcement des capacités des autorités nationales et locales à répondre aux défis de protection ;
- améliorer le suivi de la protection des réfugiés en milieu urbain, les programmes et l'intégration des personnes relevant de la compétence de l'organisation dans les services nationaux et les programmes humanitaires de développement ;
- poursuivre les activités visant à améliorer le niveau de vie dans le camp de Kharaz, tout en continuant le transfert de la gestion du camp aux autorités gouvernementales sur la base d'une approche de réponse pluri-partenaires et à assise locale.

Chiffres clés :

- 50 000 familles déplacées internes recevront des articles de secours essentiels
- 12 500 abris d'urgence seront fournis aux déplacés internes et déplacés internes rapatriés
- 12 500 déplacés internes obtiendront des allocations en espèces pour louer des logements
- 12 500 enfants réfugiés seront scolarisés dans l'enseignement primaire
- 10 000 familles vulnérables déplacées internes ou déplacées internes rapatriées percevront une aide en espèces à usages multiples
- 8 000 familles réfugiées vulnérables percevront une aide en espèces
- 5 000 réfugiés somaliens regagneront la Somalie dans la sécurité et la dignité, dans le cadre du programme de retour spontané assisté

Budget 2019 révisé - Yémen | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Aide juridique et recours judiciaires	640,669	3,908,652	4,549,321
Accès au territoire	736,691	0	736,691
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	957,889	957,889
Sous-total	1,377,361	4,866,541	6,243,902
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	1,740,274	0	1,740,274
Enregistrement et établissements des profils	2,520,347	0	2,520,347
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,966,007	0	1,966,007
Documents individuels	2,342,047	0	2,342,047
Documents d'état civil	221,670	0	221,670
Sous-total	8,790,346	0	8,790,346
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	2,068,053	0	2,068,053
Risques de détention arbitraires	609,189	0	609,189
Protection des enfants	3,053,906	0	3,053,906
Sous-total	5,731,149	0	5,731,149
Besoins de base et services essentiels			
Santé	11,100,492	0	11,100,492
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	702,377	0	702,377
Nutrition	549,168	0	549,168
Sécurité alimentaire	306,584	0	306,584
Eau	152,560	0	152,560
Hygiène et assainissement	1,368,660	0	1,368,660
Abris et infrastructures	239,164	31,438,877	31,678,041
Énergie	1,080,229	0	1,080,229
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	738,216	18,361,929	19,100,146
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	10,453,289	17,996,635	28,449,924

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Éducation	15,898,382	0	15,898,382
Sous-total	42,589,119	67,797,441	110,386,561
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	3,200,158	3,850,409	7,050,567
Coexistence avec les communautés locales	0	5,517,889	5,517,889
Autosuffisance et moyens d'existence	3,465,219	0	3,465,219
Sous-total	6,665,377	9,368,299	16,033,676
Solutions durables			
Retour volontaire	17,259,057	0	17,259,057
Réinstallation	1,225,159	0	1,225,159
Sous-total	18,484,216	0	18,484,216
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	471,747	3,739,387	4,211,133
Gestion et coordination des camps	0	4,789,107	4,789,107
Sous-total	471,747	8,528,494	9,000,241
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	1,389,697	12,642,425	14,032,122
Gestion des opérations, coordination et appui	3,015,706	6,930,720	9,946,426
Sous-total	4,405,403	19,573,145	23,978,548
Budget 2019 révisé	88,514,717	110,133,920	198,648,637
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2019 courant	88,514,717	110,133,920	198,648,637